Zeitschrift: Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA

Herausgeber: Vereinigung für Angewandte Linguistik in der Schweiz = Association

suisse de linguistique appliquée

Band: - (2000)

Heft: 72: Sprachliche Gleichstellung von Frau und Mann in der Schweiz : ein

Überblick und neue Perspektiven = La féminisation de la langue en Suisse : bilan et perspectives = La femminilizzazione della lingua in Svizzera : bilancio e prospettive = L'equalitad linguistica da dunna ed

um en Svizra : bilantscha e perspectivas

Artikel: La presse romande est-elle sexiste? Oui!

Autor: Durrer, Sylvie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-978253

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La presse romande est-elle sexiste? Oui!

Sylvie DURRER

Université de Lausanne, Section de français, BFSH2, CH-1015 Lausanne; sylvie.durrer@frmod.unil.ch

Der Bereich der so genannten *Gender studies* (hier *linguistique générique* genannt) wird im frankophonen Sprachgebiet nur unzureichend zur Kenntnis genommen. Oft wird unterschlagen, dass einerseits das französische Sprachsystem in gewissen Bereichen sexistisch ist und dass die Sprache andererseits auf sexistische Art und Weise gebraucht wird.

In diesem Artikel geht es um diese zweite Perspektive, also um den Sprachgebrauch. Der Beitrag versucht aufzuzeigen, dass der journalistische Diskurs – leider – noch in hohem Masse vom Sexismus geprägt ist, der in unserer als modern und demokratisch geltenden Gesellschaft immer noch sehr stark ist. Um diesen Sexismus, der einem grossen Teil der Lesenden nicht bewusst zu sein scheint, offen zu legen, erfolgt eine Analyse in zwei Schritten. Zuerst zeigt eine quantitative Erhebung die Häufigkeit, mit der Frauen in der Presse erwähnt werden. Anschliessend werden in einer eher qualitativen Analyse einige der gängigsten sexistischen rhetorischen Muster hervorgehoben: sie dienen dazu, Frauen *unsichtbar* zu machen, sie als *Opfer* darzustellen und sie *Kindern* gleichzustellen.

Depuis une trentaine d'années, certain-e-s linguistes s'interrogent sur les rapports qu'entretiennent la langue, le discours et l'appartenance générique des sujets parlants et des objets de discours. Le champ de recherche de ce que j'aimerais qualifier de *linguistique générique*¹ ne constitue pourtant pas une évidence dans le monde francophone qui tend à occulter, trop souvent encore, que d'une part la langue française est d'une certaine manière sexiste et d'autre part qu'elle est pratiquée de façon sexiste².

Cet article s'inscrit dans la seconde perspective; il a pour objectif de montrer que le discours journalistique romand participe – malheureusement – pleinement du sexisme qui continue de sévir dans notre société pourtant considérée comme moderne et démocratique. Afin de faire percevoir ce sexisme, qui ne semble pas évident à une grande partie du lectorat, l'analyse opérera en deux temps. Premièrement, il s'agira de procéder à une analyse quantitative, de compter le nombre de fois où des femmes sont mentionnées par la presse. Dans un deuxième temps, la démarche se voudra plus qualitative et pointera quelques-unes des pratiques rhétoriques sexistes

¹ Terme qui n'est pas – encore – très fréquent, mais qui me semble préférable à l'emprunt «gender studies».

Comparativement aux régions anglophone ou germanophone, le monde francophone – à l'exception du Canada – n'est pas très riche en études de linguistique générique. Ainsi la France vient-elle seulement de se doter d'un guide officiel de féminisation des noms de métiers, titres, etc. Cf. BECQUER et al. (1999).

récurrentes qui peuvent aboutir à rendre les femmes *invisibles*, à les représenter en *victimes* et à les assimiler à des *enfants*.

1. Perspective quantitative

Afin de voir quelle est la place de la femme dans le discours journalistique, je m'inspirerai en premier lieu de la méthode *Mediawatch* développée au début des années 1980 au Canada. Celle-ci consiste à compter le nombre de femmes et d'hommes mentionnés par les divers médias écrits et audiovisuels. Il s'agit donc de repérer tou-te-s les femmes et les hommes mentionné-e-s dans les journaux écrits, radiophoniques et télévisés. Les personnes sont inscrites une à une dans des grilles de codage, font l'objet d'une description sommaire puis d'un décompte en fonction de leur sexe. La description prend en compte le sexe de la personne, son âge, si ses propos sont rapportés, si elle est en photo ou filmée, son pays de résidence, son origine ethnique, son activité, si elle est représentée comme victime, si elle est accusée d'une action fautive ou si elle est l'objet de louanges.

Cet instrument, pour imparfait qu'il soit³, m'a paru intéressant à appliquer dans la mesure où il permettait la comparaison avec d'autres corpus.

Ne disposant pas encore d'un panorama complet pour la Suisse romande, il me semble utile d'exposer les résultats d'une étude achevée, réalisée par une association française, l'Association des Femmes Journalistes, sur la presse française. Cette étude a été menée sur un corpus de sept médias. Cinq quotidiens ont été dépouillés: Libération, Le Monde, Le Figaro, la Voix du Nord, L'Yonne républicaine. Par ailleurs, la presse audio-visuelle a également été incluse avec le journal de 8 heures de France Inter, radio publique, ainsi que le journal de 20 heures de France 2, télévision publique. L'analyse a porté sur la seule première page – la une⁴ – des quotidiens mais sur la totalité des journaux radiophoniques et télévisés. Durant une année, il a été procédé chaque mois à l'analyse de la une de l'édition d'une journée particulière. Le corpus est donc constitué de 60 unes, de 12 journaux télévisés et de 12 journaux radiophoniques. Au total, les chercheuses ont recensé et analysé

Parmi les imperfections, on peut mentionner le fait qu'il s'agit d'une méthode plus référentielle que linguistique, qui ne tient donc pas suffisamment compte – dans la perspective qui est la nôtre – des caractérisations strictement linguistiques. Par ailleurs, cette méthode ne permet pas de traiter la dimension implicite de l'information.

⁴ Ce choix se justifie par le fait que la une peut traiter tous les sujets – politique, économie, société, sport, culture – et est perçue par l'ensemble du lectorat. Il s'agit en quelque sorte de la «vitrine» d'un journal.

872 informations ou articles, qui contenaient 3310 personnes citées ou interviewées. Cette étude a abouti aux constatations suivantes:

Tableau 1

Résultats de l'analyse de sept médias français Septembre 1995 - août 1996						
Echantillons Période de référence	7 médias (5 quotidiens, 1 radio, 1 télévision) 12 jours: 1 jour / mois					
Nombre d'infos traitées Personnes citées dans les infos	872 3310					
Nombre de femmes citées Nombre d'hommes cités	571 17,25% 2739 82,75%					
A l'intérieur de chaque sexe, on note les tendances suivantes:						
Anonymes	1 femme sur 3 1 homme sur 7					
Victimes	1 femme sur 6 1 homme sur 14					
Sans profession indiquée	1 femme sur 3 1 homme sur 10					
Retraité-e-s	69% d'hommes					
Cadres	15% de femmes					
Politicien-ne-s	6% de femmes					
Journalistes Nombre de femmes Nombre d'hommes	1214 214 17,6% 1000 82,4%					

(d'après TRANCART 1999: 21)

Selon les auteures de cette étude, le discours médiatique est très inquiétant dans la mesure où il ne se contente pas de refléter la réalité, déjà souvent fortement discriminante, mais où il l'aggrave, où il l'accentue.

En effet, si l'on prend le domaine politique, on observe que l'échantillon retenu ne présente que 6 % de femmes politiques, alors que les politiciennes sont en fait plus nombreuses en France, si l'on tient compte de toutes les instances où elles interviennent (national = 6%, communal = 14%, européen 30%). De même, on note que l'analyse ne recense que 15% de cadres féminines dans le discours journalistique alors que dans la réalité les femmes constituent 40% de la population des cadres:

^[...] on remarque que la proportion de femmes représentées dans chacune de ces catégories est inférieure à la réalité. Il est difficile d'évoquer la faible place des femmes aux postes de

décision, comme les médias le font volontiers, pour expliquer leur médiocre présence parmi les employés et ouvriers figurant dans l'information. (TRANCART 1999: 27)

La discrimination touche tous les groupes sociaux, y compris celui des retraité-e-s:

L'amplitude entre l'espérance de vie masculine et féminine étant à l'avantage des femmes, seuls 39% des retraités sont des hommes. Pourquoi dans ce cas représentent-ils 69% des retraités recensés dans les médias? (TRANCART 1999: 28)

De surcroît, il faut souligner que dans la presse française, les femmes sont plus souvent que les hommes présentées en position de victime. Par ailleurs, elles sont régulièrement utilisées à des fins d'illustration, de décoration d'un article, dans la mesure où elles figurent sur une photo, mais ne sont pas nommément citées dans l'article ni dans la légende qui accompagnent une illustration.

Qu'en est-il dans la presse écrite romande? Pour la perspective quantitative, l'analyse se limite également à la première page – la une – de huit quotidiens romands d'information générale – Le Courrier, L'Impartial, Le Journal de Genève, La Liberté, Le Matin, Le Nouveau Quotidien, Le Nouvelliste, 24 Heures – dépouillés durant deux semaines. L'état actuel de ma recherche aboutit aux résultats suivants:

Tableau 2

Résultats de l'analyse de huit quotidiens romands					
Echantillon Période de référence Page analysée	8 médias 2 semaines: 19-31 mai 1997 une				
Personnes citées dans les infos Nombre de femmes citées Nombre d'hommes cités	831 112 719	15,5% 84,5%			
Profession donnée explicitement	pour les femmes pour les hommes				
Discours cité au DD	10,5% femmes 89,5% hommes				
Illustrations	32,5% femmes 67,5% hommes				
Illustrations sans lien direct et explicite avec l'article	63,5% femmes 36,5% hommes	1			

On notera d'entrée que le pourcentage de femmes explicitement évoquées est très comparable à celui trouvé par l'étude française. Pour effectuer ce calcul, j'ai tenu compte du référent – homme ou femme – désigné et non pas de la désignation. En d'autres termes, je n'ai comptabilisé que des référents non

mixtes et explicites⁵. Ainsi dans l'exemple (1), je n'ai retenu aucune des instances évoquées, les considérant comme – potentiellement au moins – génériques.

(1) Deux colloques seront organisés ces prochaines semaines à Genève autour du thème de la mélancolie. Ils réuniront tant des théologiens, des philosophes et des psychiatres que des musicologues. (Le Courrier, 17-18-19 mai 1997)

La nature du nom propre, la féminisation de la profession ou du titre ainsi que le contexte ou la situation de communication constituaient les indicateurs qui me permettaient d'envisager une désignation comme renvoyant à un référent homme, femme ou autre.

L'analyse du corpus montre que non seulement les femmes sont très faiblement représentées, mais aussi que leur engagement professionnel est souvent moins explicitement exposé que celui des hommes.

Par ailleurs, on restitue plus rarement au discours direct les propos d'une femme que ceux d'un homme. L'indicateur du discours direct a été adopté pour sa lisibilité relativement aisée (marqueurs: double point, guillemets). Toutefois, je crois que l'on pourrait faire la même observation pour le discours indirect, qui semble également moins fréquent chez les femmes que chez les hommes.

Il est un domaine en revanche où les femmes témoignent d'une présence relativement importante: les illustrations. Ainsi les photographies de femmes sont elles plutôt nombreuses au regard de leur présence dans les textes. Les femmes deviennent même majoritaires dans le cas des illustrations sans lien personnel avec les personnes évoquées dans les articles. Dans de tels cas, on observe que les femmes apparaissent souvent de façon anonyme. Elles ont alors pour fonction d'emblématiser la pauvreté, les souffrances de la guerre, le marché de la mode, le monde de l'hôpital, le public des journaux, etc. Le plus souvent, il ne sera donné aucune information personnelle sur les femmes photographiées, dont l'anonymat ne sera pas levé.

Si la catégorie illustration du tableau ne fait pas la distinction avec les dessins (caricatures ou autres), on peut cependant mentionner le fait que les photographies sont beaucoup plus nombreuses que les dessins d'une part et d'autre part que les dessins font encore moins de place que les photographies aux femmes, qui sont très rarement caricaturées dans la presse quotidienne

Il n'est pas systématiquement précisé que Bill Clinton est le président des Etats-Unis, ni que Ruth Dreifuss est conseillère fédérale. Le contexte de l'article ou les connaissances encyclopédiques du public doivent suppléer ces manques.

romande. Tout se passe comme si les femmes étaient là pour décorer, pour agrémenter et non pas pour être «défigurées». On ne touche que rarement au physique des femmes.

En ce qui concerne d'autres aspects évoqués par la recherche française, l'état de mes travaux ne me permet pas encore de pouvoir livrer des résultats aussi précisément quantifiés. En revanche, il me paraît intéressant de développer la dimension qualitative⁶ et de montrer plus en détails comment dans le cadre d'un article précis, d'un discours donné, peuvent se construire l'invisibilité, la victimisation et l'infantilisation des femmes, tendances déjà dénoncées sur le plan du système de la langue française⁷.

2. Perspective qualitative

2.1 Invisibles

De nombreuses recherches ont montré que sur le plan de la langue française les femmes ne sont pas assez visibles. Il est maintenant de notoriété publique que manquent les mots pour désigner au féminin certaines professions ou titres. La question de l'invisibilité des femmes est d'autant plus aigüe que les lacunes n'affectent pas n'importe quel univers. Ce sont essentiellement dans les féminisations de noms de professions, de titres ou d'activités nobles que le féminin manque le plus cruellement. Ainsi la récente accession d'une femme à la fonction de chancelière de la confédération a fatalement provoqué des débats lexicologiques. Malgré cela, certaines féminisations semblent avoir gagné une relative normalité et il n'est pas rare de lire des formes féminines comme cheffe ou préfète:

- (2) «C'est une attitude outrancière et incroyable», s'insurge Catherine Noyer, **cheffe** du Département Découverte de la TSR [...]. (*Le Temps*, 1er avril 2000)
- (3) La **préfète**, Sylviane Klein, n'a reçu aucune lettre de récrimination suite à sa correspondance du 10 mars. (24 Heures, 18 avril 2000)

Toutefois, si la presse romande apparaît un peu plus progressiste en matière lexicale que la presse française, la partie est loin d'être gagnée. En effet, les désignations ne sont pas toujours très cohérentes ni très constantes. Ainsi dans l'exemple suivant est-on étonné de lire sous la plume d'une journaliste une désignation masculine pour parler – favorablement – de femmes, qui

⁶ Cette deuxième partie recourt à un corpus plus vaste. On ne se limitera plus à la période 19-31 mai 1997 et on tiendra également compte du quotidien *Le Temps*, journal issu de la fusion du *Nouveau Quotidien* et du *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*.

⁷ Cf. notamment BARRÉ et al. 1999, MOREAU et al. 1991 et YAGUELLO 1992.

pourtant se battent pour la féminisation des noms de profession dans la presse! C'est avec étonnement qu'on découvre en lieu et place d'un facile l'une des auteures:

(4) L'un des auteurs, Natacha Henry, qui est aussi historienne [...]. (Le Temps, 21 décembre 1999)

Les exemples abondent en la matière. La politicienne française Elisabeth Guigou est tantôt évoquée en termes de *le Garde des Sceaux* tantôt *la Garde des Sceaux*, question qui évidemment ne se pose pas pas dans le cas de *la garde-malade*. Le déterminant féminin semblant incongru avec certains substantifs, certains journalistes préfèrent introduire une médiation comme *la femme*, espèce de «préfixe» ou de «suffixe» justificateur. Ainsi plutôt que d'écrire *la ministre*, ils choisiront *la femme ministre* ou *la ministre femme*:

- (5) Les organisations féministes et les quelques politiciennes qui figurent dans le gouvernement n'ont pas goûté l'humour. La femme ministre en charge de l'audiovisuel a fait interdire le spot sur la chaîne publique. (Le Temps, 10 février 2000)
- (6) Le premier ministre britannique est harcelé depuis quelques jours par son épouse et par ses députés et ministres femmes pour qu'il prenne quelques jours de congé après la naissance de son quatrième enfant. [...] Pour la députée, ancien secrétaire d'Etat à la condition féminine, le cas de Tony Blair est entendu [...]. (Le Temps, 1er avril 2000)

Dans ces deux derniers cas, le choix de l'affixe aboutit peut-être à une plus grande visibilité mais en revanche cela a pour effet d'insister sur le caractère extraordinaire, imprévisible de l'alliance. Il n'est pas dans la nature des ministres d'être féminins; les ministres sont représentés comme étant par essence masculins et ce n'est que par un coup de force tant morphologique que politique qu'ils se féminisent.

On observe des incohérences dans la féminisation non seulement au sein du même journal mais aussi dans le cadre d'une seule et même phrase comme dans le cas de (6). Dans l'exemple (7), tandis que le titre comporte une féminisation, le texte adopte tranquillement la forme masculine:

(7) Générale harcelée sexuellement Le général Kennedy, 52 ans, seule femme général à trois étoiles de l'armée de terre, est actuellement chef adjoint de l'état-major du renseignement militaire. (Le Matin, 2 avril 2000)

Il faut noter que, dans ce cas, la féminisation coïncide avec la problématique sexuelle, mais en revanche le masculin demeure lorsque Mme Kennedy est décrite dans l'exercice de ses fonctions professionnelles.

En Suisse romande, aucun journal ne pratique de façon systématique la féminisation des noms de métier. Partout, la féminisation est appliquée de façon souvent incohérente et presque toujours irrégulière. La question de la féminisation de la langue française dépasse donc largement le clivage

politique gauche-droite. En France, il n'y a guère que *Le Monde* et *Le Monde* diplomatique qui essaient de recourir relativement fréquemment aux formes féminines:

(8) N'hésitons pas à employer au féminin les mots de «maire», de «ministre», de «juge», ou de «secrétaire», acceptons que notre sécurité soit assurée par des «policières», nos départements gérés par des «conseillères générales» et notre pays dirigé, le jour venu, par une «présidente». (Thomas Ferenczi, Le Monde, 30 novembre 1998)

Rappelons que, selon Josette Rey-Debove, codirectrice de la rédaction des dictionnaires *Le Robert*, il n'y a cependant guère que 5% des noms qui sont difficiles à féminiser (cf. *Le Monde*, 14 novembre 1998).

L'invisibilité des femmes ne se manifeste pas seulement sur le plan de la langue. Elle apparaît également dans le discours, dans ses dits comme dans ses non-dits. Ainsi dans l'exemple (9), on note que la seule femme du groupe n'est pas traitée de la même façon que les hommes. Il s'agit d'une légende de photo montrant quatre personnes – 3 hommes et 1 femme – de face, en plan moyen:

(9) Avant le congrès de Beaulieu, Stephen H. Zinner, professeur de médecine à la Brown University de Providence, remue la fondue pour une vidéo destinée aux congressistes, sous l'œil du caméraman Andreas Baumann, du producteur David Yzbick et de Liz Mitchell, de Los Angeles. (24 Heures, 16 mai 1997)

Tandis que les hommes se voient dotés d'un métier – professeur de médecine, caméraman, producteur – il n'en va pas de même pour Liz Mitchell dont la seule caractérisation est de nature géographique. On ne saura rien d'autre de ses activités.

Le silence affecte tantôt l'activité professionnelle, tantôt l'identité personnelle, comme en (10):

(10) «Ce qui m'intéresse ce sont des réponses aux questions et non des discours politiques.» Hier à l'issue de l'assemblée des délégués de l'Union des commissions scolaires vaudoises (UCSV), la représentante de Cossonay s'est dite déçue de constater que les discussions n'ont pas fait place aux intérêts des enfants. [...]

Jacques Berthoud, président de la commission scolaire primaire et secondaire de Renens a attiré l'attention sur la situation des classes de sa commune qui comptent 65% de population étrangère, dont 60% de non francophones [...]. (24 Heures, 23 mai 1997)

En (9) et en (10), les hommes reçoivent une identité complète, tandis que les femmes font l'objet d'une description lacunaire. De surcroît, en (10), alors que la femme est qualifiée par le terme très vague de «représentante», l'homme reçoit la qualification plus précise – et plus prestigieuse – de «président».

De façon générale, il faut souligner la récurrence dans la presse romande des qualificatifs de *chef*, *directeur*, *patron*, *responsable* pour caractériser les activités des personnages masculins. En revanche, ces vocables semblent être beaucoup moins présents dans le cas des femmes, que l'on préférerait

désigner, le cas échéant, par des termes plus généraux comme «représentante», «déléguée à...» ou «chargée de...».

Dernière tendance que je mentionnerai qui aboutit à rendre les femmes moins visibles que les hommes: la moindre citation de leurs propos, comme dans l'extrait d'article (11):

(11) Le Temps - 9 novembre 1999

NEUCHATEL. L'élection du socialiste Jean Studer et de la radicale Michèle Berger-Wildhaber provoque un séisme dans l'équilibre traditionnel entre les partis politiques neuchâtelois. Elle porte aussi au pinacle des personnalités qui ont une approche nouvelle de la politique

Neuchâtel envoie aux Etats une paire de politiciens atypiques, indépendants et proches de la population

Serge Jubin

Indépendants, francs et directs: ces qualificatifs, rares en politique, sont pourtant communs aux deux nouveaux élus neuchâtelois au Conseil des Etats: le socialiste Jean Studer et la radicale Michèle Berger-Wildhaber (*Le Temps* de lundi). [...]

Après neuf ans de parlement communal à Neuchâtel, sept ans de Grand Conseil, qu'il quittera l'été prochain après avoir défendu le projet de nouvelle Constitution cantonale, Jean Studer ira trimbaler sa grande carrure, sa cravate jaune, sa moustache et ses cheveux en bataille dans le très sélect Conseil des Etats. «Ce qui me fait le plus peur, confesse-t-il, c'est de devoir résister au petit cercle médiatico-politique du Palais fédéral.» Jean Studer veut rester proche de ses concitoyens, quels qu'ils soient. Lundi matin, au lendemain de l'élection, il se trouvait à 11 heures au Service social de Neuchâtel pour régler les problèmes d'un homme sans le sou! C'est ainsi qu'il entend entretenir son vedettariat. «En parallèle à mon mandat aux Etats, je resterai avocat et continuerai de défendre des jeunes qui ont fait des conneries. Ça m'obligera à les écouter et à les comprendre.»

Atypiques, Jean Studer et Michèle Berger-Wildhaber tracent une voie nouvelle pour leurs partis. La radicale, pharmacienne, mère de six enfants, aux convictions sociales fortes, entraînera dans son sillage le PRD neuchâtelois vers le centre. Les conservateurs devront s'adapter!

Un homme à part

Jean Studer, même s'il en a été le secrétaire cantonal de 1981 à 1985, est un trublion à l'intérieur du PS. Il a vu d'un bon œil le lancement de la liste féminine, qui a permis l'élection de Valérie Garbani, au détriment de François Borel, évincé après dix-huit ans passés au National. Tout autant qu'un séisme politique, avec la mise à l'écart du sortant libéral et le triomphe de la gauche, l'élection de Jean Studer et de Michèle Berger marque l'avènement de personnalités qui ont une approche différente de la politique. Leurs caractères devraient correspondre à l'envie de changement exprimée par l'électorat neuchâtelois [...].

Cet article affiche clairement une allure paritaire tant au niveau du titre principal que de la photo puisque celle-ci montre les deux politicien-ne-s côte à côte. Toutefois, sitôt la photo et le titre passés, on se rend compte que

l'article est tout à fait inégalitaire⁸. En effet, d'une part, sur la totalité de l'article, Michèle Berger-Wildhaber ne se voit consacrer que 5 lignes tandis que Jean Studer reçoit 27 lignes. D'autre part, on notera sur le plan qualitatif que Michèle Berger-Wildhaber n'a pas droit à la parole. Si on parle un tout petit peu d'elle, on ne lui ouvre en aucun cas les guillemets. Il s'agit là d'une pratique fréquente dans le discours journalistique romand comme en atteste le tableau n°2.

2.2 Victimes

Les femmes apparaissent relativement fréquemment sur les photos, en particulier lorsqu'il s'agit de victimes. Tandis que les hommes sont volontiers représentés en combattants ou sauveteurs, les femmes le sont en réfugiées ou rescapées. Nombreuses sont les photos qui représentent des femmes en pleurs, le visage défiguré – ou transfiguré? – par la douleur, qui constituent en fait des variations de la *pietà*, de la *mater dolorosa* comme semble le revendiquer parfois la presse elle-même qui a d'ailleurs récemment attribué un prix à une photographie de femme algérienne ainsi rebaptisée.

La «victimisation» des femmes ne se limite pas au plan iconique mais transparaît également dans la dimension verbale de la presse romande, qui évoque fréquemment des femmes en pleurs. Ainsi *Le Temps* titrait le 21 décembre 1999:

(12) Une présidente en larmes tente de rassurer les Sri Lankais

Le Matin fait également usage de ce topos quelques jours après et dans des circonstances très différentes:

(13) Le Matin - 27 décembre 1999

Marée noire

Quelque vingt ans après l'«Amoco-Cadiz», l'«Erika» lâche sa cargaison sur le rivage de France. Larmes sur les plages entachées de plaques d'un sale chewing-gum noir. A la radio, **une femme pleure** la beauté perdue de son pays. Elle s'indigne que «depuis tout ce temps, on n'ait pas trouvé les moyens techniques pour lutter contre la pollution.» Légitime colère, mais la Bretonne se trompe. Le nœud de ce scandale est en amont de la catastrophe. Demandez donc à la conférence des oiseaux. Guillemots et fous de Bassan, entre autres oiseaux de mer, sont les premières victimes de cette nouvelle calamité. En ce moment même, des tankers profitent du drame pour nettoyer leurs cuves en mer du Nord. Sur la côte crèvent des oiseaux, et ce n'est pas cette fois la faute à l'«Erika». C'est illégal, criminel, dégueulasse. Mais pour les propriétaires de pétroliers, il coûte moins cher de polluer que d'être honnête. Et en haute mer, les amendes ne sont pas salées.

⁸ On pourrait évidemment commenter encore le contenu des informations retenues pour chacune des personnes.

Réductions des coûts toujours, il semble que toutes les réparations – exigées par un règlement international – n'aient pas été faites par l'armateur de l'«Erika». Cela lui a permis de proposer un fret défiant la concurrence et de remporter le contrat auprès de la compagnie française Total.

Polluer rapporte gros, violer les règlements de sécurité rend compétitif. Sur la plage, une femme pleure son coin de rivage souillé. Ainsi va la vie sous la loi du profit. (Alain Walther)

En plus du *topos* de la femme qui pleure, on notera le caractère anonyme du personnage en question, dont on cite pourtant les propos.

Lorsque les femmes ne pleurent pas franchement, elles semblent être au bord des larmes, tant elles sont exténuées. Dans un article consacré à Anne-Marie Comparini, présidente de la région Rhône-Alpes, *Le Temps* (8 février 2000) choisit de mettre en relief la citation suivante:

(14) «C'est épuisant parfois de recommencer dix fois».

D'autres articles mentionnent, avec insistance, un détail identique:

- (15) Exténuée, le Dr Véronique Vasseur a raccroché sa blouse à la porte de l'unité de soins, à la prison de la Santé, dont elle est le médecin-chef et rentre à la maison. Plus que fatiguée: abattue, le visage défait de devoir affronter la tempête qu'a soulevée son livre [...]. (Le Temps, 21 janvier 2000)
- (16) «Je suis fatiguée, j'ai envie d'un bain.» C'est ainsi qu'Anne Nivat a résumé son état d'esprit à son arrivée à Moscou lundi soir. L'étendue de son épuisement se lisait sur son visage. On la comprend sans peine. La jeune femme était partie il y a plus d'un mois pour raconter de l'intérieur le cruel conflit qui dévastait le Nord-Caucase. (Le Temps, 15 février 2000)

D'autres notations, insistantes, relèvent de la même isotopie, comme dans l'article suivant extrait du *Nouvelliste* (30 mai 1997):

(17) Hingis tremble, mais passe...

Martina Hingis a connu une grosse frayeur, hier après-midi, sur les courts de Roland-Garros. [incipit]

A cette double évocation de la crainte de Martina Hingis, il faut en ajouter une troisième logée dans la légende, accompagnant une photo de Martina Hingis, tout sourire, et où on peut lire pourtant:

(18) Martina Hingis: la peur avant le sourire.

Si la peur et les larmes ne sont pas l'apanage des femmes, si les hommes peuvent également être montrés ou décrits en larmes, il faut cependant souligner qu'il s'agit là d'un topos féminin, abondamment exploité par la presse romande d'information générale, dont la fonction ne devrait pas être de reconduire ou de construire des stéréotypes, mais de les déconstruire, ou du moins de les dépasser.

2.3 Infantilisées

Il est un dernier aspect récurrent dans la présentation des femmes que j'aimerais aborder, la tendance à l'infantilisation qui passe par plusieurs stratégies, et d'abord par celle du recours au seul prénom: (19) Martina: Ouf! (Titre principal: Le Matin 30 mai 1997) et (20) La promenade de Martina (Titre principal: L'Impartial 28 mai 1997).

Cette stratégie est fréquemment employée avec les femmes jeunes et connues, mais il ne s'agit pas là de conditions nécessaires, loin s'en faut. Des femmes jeunes mais relativement peu connues peuvent également être évoquées de cette façon – (21) La romance de Milla (Le Matin, 27 mai 1997) – de même que des femmes tout à fait matures. Voici par exemple le titre d'un éditorial qui évoquait Ursula Koch, présidente du parti socialiste: (22) Ursula et les brigands (Le Temps, 25 février 2000). Dans la même veine pouvait-on lire quelques semaines plus tard, sur deux pages, le titre principal suivant: (22) Ursula la solitaire ne pouvait plus diriger le PS (Le Temps, 17 avril 2000). Les hommes sont en revanche plus rarement interpellés de cette façon, comme le montre le texte suivant issu de la rubrique sportive qui traite de deux vedettes aussi jeunes et célèbres l'une que l'autre, l'ex-chanteuse du groupe les Spice Girls, Victoria Adams⁹ et le footballeur David Beckham:

(23) [...] tandis que **Victoria** défilait sur un podium de la London Fashion Week pour un ami couturier, **David Beckham** torchait le nourrisson au lieu de galoper à l'entraînement. (*Le Temps*, 7 mars 2000)

Le recours au seul prénom est une stratégie infantilisante, dans la mesure où ce sont essentiellement les enfants que l'on se permet d'évoquer en ces termes. Il ne s'agit pas là cependant de la seule stratégie infantilisante, il en est d'autres, plus explicites peut-être, qui consistent dans l'usage abusif des qualificatifs jeune et petit.

Le qualificatif *jeune* est souvent utilisé pour désigner des femmes jusqu'à un âge relativement avancé, alors que les hommes ne sont très rapidement plus de jeunes hommes. En voici un exemple tout à fait typique:

(16) «Je suis fatiguée, j'ai envie d'un bain.» C'est ainsi qu'Anne Nivat a résumé son état d'esprit à son arrivée à Moscou lundi soir. L'étendue de son épuisement se lisait sur son visage. On la comprend sans peine. La jeune femme était partie il y a plus d'un mois pour raconter de l'intérieur le cruel conflit qui dévastait le Nord-Caucase. (Le Temps, 15 février 2000)

⁹ La chanteuse est évoquée une seule fois sous l'identité complète et officielle de Victoria Adams et une autre fois sous le nom de Victoria «Posh Spice» Beckham!

On imagine en revanche mal les nombreux hommes – qui ont vécu dans le cadre de leur métier de journaliste une aventure semblable – être désignés en termes de *jeune homme*, car cela produirait un effet explicite – et difficilement acceptable alors – d'infantilisation.

Lorsque le qualificatif de *jeune* devient manifestement inadéquat du fait de l'âge de la personne désignée, il semble que l'adjectif *petit* prenne le relais:

- (24) Quelques noms circulent déjà: ceux du Patron de la Migros, Peter Everts, de l'ex-Monsieur 2000 de la Confédération Ulrich Grete ou encore d'Heliane Canepa, un chef d'entreprise d'origine autrichienne âgé de 51 ans, qui a beaucoup fait parler d'elle l'an dernier. Heliane Canepa est une **petite** femme bourrée d'énergie. (*Le Temps*, 18 janvier 2000)
- (25) Mélanie Molitor serre ses **petits** poings; Mario Widmer mâche nerveusement son chewinggum. L'entourage de Martina Hingis n'est pas rassuré. (24 Heures, 19 janvier 2000)

Les adjectifs jeune et petit relèvent de la même isotopie; ils fonctionnent en distribution complémentaire et ils constituent des espèces de variantes combinatoires. D'aucun-e-s attribueront à ces deux évaluatifs une valeur positive, voire complimenteuse. Si cette dimension existe peut-être, elle me semble – dans l'état actuel de mes recherches – être quelque peu effacée au profit d'effets d'infantilisation, ou à tout le moins de condescendance à l'égard des personnes décrites.

Conclusion

A la lumière de mes premiers travaux, je crois que la discrimination des femmes est une pratique récurrente, d'autant plus grave qu'elle est peu perçue par les lecteurs et les lectrices et niée par la plupart des journalistes.

La variation sexuelle ou générique, en français comme dans la plupart des langues modernes occidentales ne s'exprime cependant pas en terme d'exclusivité mais en terme de *préférentialité*. Il n'existe aucune forme qui soit réservée aux femmes. En revanche, on peut observer que le discours produit sur les femmes fait un usage *préférentiel* de certaines formes.

La discrimination ne se marque pas seulement dans la façon dont les femmes sont évoquées, mais aussi dans les catégories textuelles qui leur sont attribuées. Ainsi, il apparaît que celles-ci sont moins bien représentées dans le genre de l'éditorial que dans celui du billet¹⁰, que le courrier du lecteur ne mérite effectivement pas de voir son titre féminisé, tant les femmes y sont peu présentes.

¹⁰ Cf. DURRER (2000).

Dans le même temps que certain-e-s journalistes prennent fait et cause pour les femmes, que l'on dénonce les discriminations dont celles-ci sont l'objet, trop nombreux sont encore les discours qui pratiquent une rhétorique discriminante. Par delà les informations explicitement livrées, le discours journalistique véhicule implicitement une image de la femme très orientée idéologiquement.

Il faut cependant aussitôt ajouter que le discours médiatique écrit n'est pas le seul type de discours à fonctionner de manière sexiste. Le discours des manuels scolaires, pour ne prendre que cet exemple, ne présente pas moins de discriminations, tout aussi prégnantes et subtiles¹¹.

Charge est donnée aux journalistes, femmes et hommes, de prendre conscience des discriminations qui se jouent dans leur écriture et de les effacer¹². En effet, le sexisme semble être pratiqué aussi bien par les femmes que par les hommes. Il est donc impératif que nous nous libérions d'une rhétorique qui, quelle que soit son origine, contribue à nuire aux femmes en les rendant trop souvent invisibles, victimes et infantiles.

Le mépris de la femme, qui se révèle si bien dans la langue, pourra-t-il s'effacer tant que subsistera la langue du mépris? Il y a là, de toute évidence, un rapport d'interaction et il serait vain de donner à la langue ou aux structures mentales un statut d'antériorité. L'action volontariste des féministes sera une action idéologique consciente sur une langue fortement modelée, mais de façon inconsciente, par l'idéologie sexiste. [...] Il est certain que l'action volontariste dans ce domaine ne peut rien en dehors d'une évolution parallèle des structures mentales et sociales, ce qui suppose avant tout: prise de conscience, explicitation idéologique, analyse critique, ce à quoi s'emploient justement les militantes de la libération de la femme. (YAGUELLO, 1992: 185)

BIBLIOGRAPHIE

BARRÉ, Virginie, DEBRAS, Sylvie, HENRY, Natacha & TRANCART, Monique (1999): Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias, Paris, CFD/AFJ.

BECQUER, Annie, CERQUIGLINI, Bernard, CHOLEWKA, Nicole, COUTIER, Martine, FRÉCHER, Josette & MATHIEU, Marie-Josèphe (1999): Femme, j'écris ton nom. Guide de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, avec une préface de Lionel Jospin, Paris, La Documentation Française.

BRUNETIÈRE, Valérie (1998): Qu'y a-t-il dans un mot? Pour un langage non sexiste des droits humains, Amnesty International, 6 mars 1998.

¹¹ Cf. l'article de F. SCHÄRER ici-même ainsi que Sexismus in Lehrmitteln – Wo bleiben die Mädchen (1990) et MOREAU (1994).

¹² BRUNETIÈRE (1998), LABROSSE (1996), MOREAU (1994 et 1999), ainsi que MOREAU et al. (1991), pour ne citer que quelques textes, proposent des pistes de rédaction non discriminatoire qui, malgré le caractère très provocant de certaines, méritent d'être regardées de près. Il est cependant clair que celles-ci ne sauraient dans tous les cas être appliquées telles quelles au discours journalistique, qui doit élaborer son propre code de rédaction non sexiste

DURRER, Sylvie (2000) «De quelques affinités génériques du billet», Semen, Presses universitaires franc-comtoises, Besançon.

- LABROSSE, Céline (1996): Pour une grammaire non sexiste, Montréal, Editions du Remue-Ménage.
- MOREAU, Thérèse (1994): Pour une éducation épicène. Guide de rédaction et de ressources de documents scolaires s'adressant aux filles comme aux garçons, Lausanne, Réalités sociales.
- MOREAU, Thérèse (1999): Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions, Genève, Editions Metropolis, coll. Metropoche.
- MOREAU, Thérèse et al. (1991): Le langage n'est pas neutre. Réflexions sur les discriminations touchant les femmes et les hommes dans l'information professionnelle et Guide de rédaction non discriminatoire, Lausanne, OASOSP.
- Sexismus in Lehrmitteln Wo bleiben die Mädchen? (1990): Widnau, Werkstatt Frauensprache St. Gallen.
- TRANCART, Monique (1999): «Médias d'information générale: le leurre féminin», In: BARRÉ et al., 17-37.
- YAGUELLO, Marina (1992³): Les mots et les femmes [1978], Paris, Petite Bibliothèque Payot.